

02-04-2019

UNSA Police
25 RUE DES TANNERIES
75013 PARIS



FORMATION PARTAGÉE

Le lundi 25 mars 2019 la DCRFPN conviait l'ensemble des organisations syndicales pour la présentation d'un projet sur la formation partagée au sein du ministère de l'Intérieur.

Faisant suite aux directives de M. Eric MORVAN, DGPN, M. LUTZ et son équipe nous présentait le projet de programme sur « la réflexion sur les apprentissages partagés » qui devrait être mis en place en septembre 2020 selon les modalités suivantes :

1/Un Socle commun en formation initiale :

4 semaines de formation partagée entre Elèves Gpx, Officiers et Commissaires dans le but de créer « une émergence d'une identité de policier avant celle d'une identité de corps ».

Thématiques développées :

Compétence relationnelle du policier.

Connaissance de l'institution.

Informatique (logiciels police).

Déontologie.

Déontologie policière.

Histoire de la Police Nationale.

Technique Défense en Intervention.

Droit pénal, procédure pénale générale.

Armement, habilitation, légitime défense et l'usage de l'arme.

Le DCPO (développement de la condition physique opérationnelle).

Action sociale, médecine préventive statutaire.

Secourisme PSC 1.

2/ module d'apprentissage partagée en cours de formation initiale

Exemple module violences urbaines ENP Nimes.

3/En Formation continue :

- Ouverture des stages ENSP aux gradés du CEA.
- Ouverture de la formation continue aux 3 corps, PSQ, TOP...
- Formation des DZRFPN ouvertes à tous publics actifs, Administratifs et Techniques.

L'UNSA POLICE précise :

Ce projet de formation partagée est tout à fait intéressant, il ne concernera cependant qu'une incorporation d'élève gardien sur quatre annuelles.

Les ADS et les cadets ne sont pas concernés par ce dispositif.